



MUNI NOUVELLES

Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la résolution no 14-215, la prochaine session régulière du conseil se tiendra le lundi **12 janvier 2015**, à 19 h 30.

Il y aura une session spéciale le lundi 8 décembre 2014, à midi, au cours de laquelle le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 et le plan triennal en immobilisations.

COLLECTE DES DÉCHETS ET DE LA RÉCUPÉRATION PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES – Changement de journée

Veillez prendre note que la collecte des bacs de déchets pour la semaine de Noël est reportée au samedi 27 décembre 2014.

La collecte des bacs de récupération pour la semaine du Jour de l'an est reportée au samedi 3 janvier 2015.

Nous vous rappelons que les bacs doivent être placés au chemin la veille au soir.

COMPOSTAGE

Veillez prendre note qu'à compter du mois de décembre, la cueillette des matières compostables se fera une fois par mois. La cueillette de décembre se fera le **mardi 9 décembre**.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Nous rappelons à la population, qu'en vertu de l'article 49 du Règlement général G-100 de la Ville de Kingsey Falls, il **est interdit** de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public ou un stationnement public de la municipalité **entre 00 h 00 et 7 h 00, du 1^{er} novembre d'une année au 1^{er} avril de l'année suivante**. Ce règlement vise à assurer le dégagement rapide des voies de circulation et des trottoirs.

PATINOIRE EXTÉRIEURE AU TERRAIN DE JEUX

La Ville installe la patinoire extérieure au terrain de jeux. Alors, dès que le mercure permettra la prise de la glace, la patinoire sera ouverte selon l'horaire suivant :

du lundi au vendredi inclusivement : de 18 h à 21 h;
le samedi et le dimanche : de 13 h à 17 h;
et de 18 h à 21 h.



PÉRIODE DES FÊTES (20 décembre au 5 janvier) : La patinoire sera fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Elle sera ouverte de 13 h à 16 h les 24 et 31 décembre. Les autres jours, la patinoire sera ouverte de 13 h à 17 h et de 18 h à 21 h.

Le patin libre se fait de 18 h 00 à 19 h 30 alors que le hockey libre prend le relais de 19 h 30 à 21 h 00. Cet arrangement permet aux parents de venir avec de jeunes enfants. Les fins de semaine, le patin libre se fait de 13 h à 14 h 30 et de 18 h à 19 h 30. Le reste des périodes de glace est laissé au hockey libre. L'horaire peut être modifié sans préavis si une situation particulière le requiert.

On peut mettre ses patins dans un bâtiment chauffé qui dispose de toilettes.

Prenez note que les samedis et dimanches matin, on peut patiner mais le bâtiment de service n'est pas ouvert et il n'y a aucune surveillance. Les patineurs s'y engagent à leurs risques. Si la situation le requiert, il est possible qu'il y ait du déneigement et de l'arrosage les samedis et dimanches matin. On demande alors aux patineurs de libérer la glace pour accélérer le travail des employés.

PISTES DE SKI DE FOND

Cette année encore, la municipalité entretient un réseau de pistes de ski de fond.

Nous vous rappelons que ces pistes sont destinées **exclusivement au ski de fond**. Pour la marche, vous pourrez utiliser les sentiers destinés aux chevaux et aux marcheurs ou la piste cyclable.

Il est **strictement interdit** d'utiliser les pistes de ski de fond et les sentiers pour les chevaux pour faire du VTT ou de la motoneige.

Une carte en couleur indiquant les sections des pistes réservées aux skieurs et celles réservées aux chevaux et aux marcheurs est disponible au bureau municipal ou sur le site internet de la ville au www.kingseychalls.ca.

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Nous vous informons que l'inspectrice en bâtiment, Mme Diane Beauchesne, sera absente du 14 au 28 janvier 2015 inclusivement. Nous suggérons donc aux personnes qui prévoient faire des rénovations ou de la construction tôt au printemps de présenter leur demande à l'avance afin d'éviter des désagréments liés à l'impossibilité d'obtenir un permis à temps pour les travaux. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment, en communiquant au bureau municipal au 363-3810, vous évitant ainsi des attentes. Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site Internet de la ville : www.kingseychalls.ca.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : www.spaavic.com.

Les heures d'ouverture sont : Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;
Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;
Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

DÉPÔT POUR APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Toujours soucieuse de participer à la protection de l'environnement, la ville a signé une entente avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) pour un point de dépôt destiné aux appareils électroniques comprenant les articles suivants :

- Ordinateurs portables et de bureau;
- Périphériques d'ordinateur et de consoles de jeux vidéo;
- Dispositifs d'affichage;
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques;
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs;
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau;
- Équipement TI posé au sol;
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels;
- Systèmes audio-vidéo non portables;
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules;
- Ensembles de cinéma maison.

Consultez la liste complète à recyclerMESelectroniques.ca/qc.

Ce dépôt est situé au garage municipal, 57 boul. Kingsey. Vous devez déposer vos articles aux heures d'ouverture, soit de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi. La collecte s'adresse aux secteurs résidentiel, commercial et industriel.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement. En **cas d'urgence MUNICIPALE SEULEMENT** (aqueduc, égout, voirie), vous pouvez composer le 819-751-6393 et on vous rappellera dans les minutes qui suivent. **Pour les autres urgences (incendie, ambulance), composez le 9-1-1.**

JOYEUSES FÊTES

L'équipe municipale profite de cette période de l'année pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes. Soyez Prudents.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE





Mot de la mairesse

De la part de mes collègues du conseil municipal ainsi que de tous les employé(e)s de la ville, je souhaite à chacun et chacune la paix, la santé et la réalisation de vos plus chers désirs.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année 2015

Micheline Pinard-Lampron, mairesse



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

AVIS PUBLIC

SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2015

AVIS est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 3 novembre 2014, le conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté, en conformité avec les dispositions du deuxième paragraphe de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, la résolution numéro 14-215 établissant, pour l'année civile 2015, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls qui se tiendront à la salle du conseil située au 15 rue Caron, à 19 h 30, aux jours et aux dates indiquées ci-dessous :

lundi 12 janvier 2015	lundi 6 juillet 2015
lundi 2 février 2015	lundi 3 août 2015
lundi 2 mars 2015	lundi 14 septembre 2015
lundi 13 avril 2015	lundi 5 octobre 2015
lundi 4 mai 2015	lundi 2 novembre 2015
lundi 1 ^{er} juin 2015	lundi 7 décembre 2015

Donné à Kingsey Falls, le 26 novembre 2014

La directrice générale et greffière,
Annie Lemieux